

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
³¹	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	1	2	3	4	5	6

Agenda

BIBLIOBUS

Place communale **vendredis 4 et 18 février** de 15h à 18h (sous réserve de modification).

VOTATION POPULAIRE


Dimanche 13 février de 10h à 12h, salle communale.

VACANCES SCOLAIRES / HORAIRES MAIRIE

Du lundi 14 au vendredi 18 février. Horaires réduits de la Mairie durant cette semaine (*cases blanches dans le calendrier*): de 7h30 à 12h, après-midi fermé.

SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 23 février à 20h30, salle communale.



ORDURES MÉNAGÈRES
à sortir avant 7 heures le **VENDREDI** uniquement



MOBILITRI Service itinérant pour

- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Levée sur appel pour

- ENCOMBRANTS LOURDS et/ou VOLUMINEUX

Inscrivez-vous pour obtenir votre QR Code.
www.mobilitri.ch - 079.410.03.72

Les sirènes vont retentir

Comme chaque premier mercredi du mois de février, les sirènes d'alarme à la population seront testées dans toute la Suisse. Cet essai se déroulera **mercredi 2 février 2022 entre 13h30 et 15h30**. La sirène de Puplinge sera testée, comme les 115 autres sirènes fixes situées sur le canton de Genève. Cette opération se fera sous la coordination de l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM).

Apéritif communal 2022

Pour la deuxième année consécutive, la Mairie se voit malheureusement contrainte de renoncer à l'organisation de l'apéritif communal qui était envisagé début février. La raison tient évidemment au nombre record de contaminations de cette 5^e vague. En cours d'année, vos autorités vous proposeront une nouvelle formule adaptée qui leur permettra de vous informer sur les dossiers en cours et les projets à venir pour notre commune.

GSHC - 50 billets offerts

La commune met à la disposition de ses habitant-e-s **50 billets** pour le match du Genève Servette Hockey Club vs HC Lugano, qui aura lieu le **mardi 8 mars à 19h45** à la patinoire des Vernets. Attention, l'accès au match est soumis au contrôle du certificat Covid (présentation QR code + pièce d'identité). Inscrivez-vous à la réception de la Mairie pour obtenir votre billet.



Jobs d'été à la commune pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Mairie engagera plusieurs jeunes en juillet/août pour des travaux de nettoyage à l'école (poussière, sols, WC, etc.) et pour des tâches à la voirie. Les postulations sont ouvertes aux jeunes, officiellement domicilié-e-s à Puplinge:

- **de 16-20 ans** n'ayant pas encore décroché un job d'été à la commune
- **de 18-25 ans** possédant un permis de conduire catégorie B (même ayant déjà effectué un job à la commune). Les candidat-e-s doivent postuler d'ici au 15.03.2022 en envoyant par e-mail (info@puplinge.ch), à l'attention de Patricia Bennici, leur **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** en indiquant toutes leurs disponibilités par période de 2 semaines consécutives, leurs coordonnées complètes (nom, prénom, date de naissance, adresse, N° mobile et fixe, e-mail + mention si permis de conduire). Une réponse leur sera donnée courant avril.

Médailles pour chiens

Les détenteurs et détenteuses de chiens ont l'obligation d'acquiescer la marque de contrôle avant le 1^{er} avril 2022. Pour l'obtenir, il faut présenter à la réception de la Mairie:

- l'attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour «détenteur de chien» de l'année en cours
- le certificat de vaccination, avec le vaccin obligatoire contre la rage en cours de validité. Les frais administratifs à payer sur place s'élèvent à CHF 10.-.

Mairie de Puplinge: Lundi à vendredi, **7h30-12h et 14h-17h** (*horaires vacances scolaires, lundi à vendredi de 7h30-12h*).

Édition **puplinfos** - Mairie de Puplinge - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - 022 860 84 40 - info@puplinge.ch.

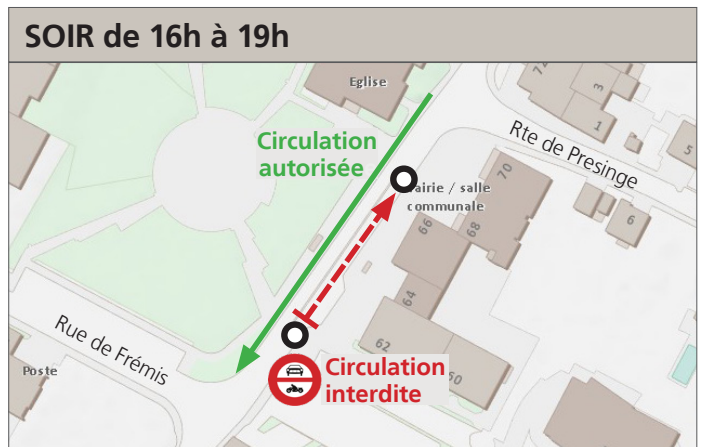
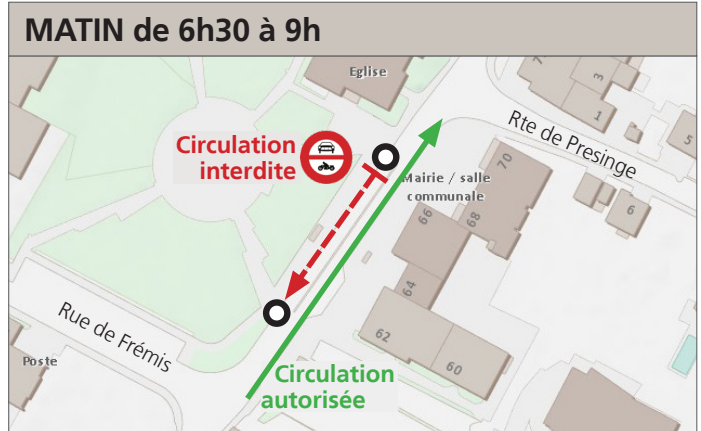
Ce numéro et les précédents peuvent être consultés sur www.puplinge.ch, rubriques: Accès direct / Journal communal.

CIRCULATION - bornes de la rue de Graman

Nous rappelons que les mesures de circulation rue de Graman et rte de Cornière **sont à l'essai**, dans le but de diminuer le trafic de transit dans le centre du village. Des comptages de véhicules et de vitesse ont été effectués sur l'ensemble du village, avant la mise en place des mesures, et une nouvelle campagne de comptage sera réalisée au cours de l'essai. Le résultat de ces comptages déterminera si ces mesures sont efficaces et si elles doivent être pérennisées. Courant janvier, les bornes rétractables (illustrées ci-contre par un cercle noir) ont été testées et programmées selon les horaires d'interdiction de circuler sur le tronçon, **dans un sens le matin et dans l'autre, le soir** :

- **de 6h30 à 9h**, entre la rte de Presinge et la rue de Frémis
- **de 16h à 19h**, entre la rue de Frémis et la rte de Presinge.

L'interdiction de circuler sur ce tronçon durant les horaires indiqués est effective depuis le 01.11.2021, avec ou sans bornes actives. Elle concerne les voitures et les motocycles. Tout contrevenant s'expose à une amende de minimum CHF 100.-. Les vélos, vélomoteurs et bus *tpg* sont autorisés à circuler sur cette portion de route en tout temps. Les bus *tpg* déclenchent l'abaissement des bornes grâce au transpondeur dont ils sont équipés. **La borne se relève automatiquement après leur passage.** Tout véhicule voulant forcer le passage en suivant un bus durant les horaires d'interdiction se retrouvera «prisonnier» entre les deux bornes.



Bennes à papier / carton

Trop souvent, les cartons sont jetés dans une benne sans être pliés ou déchirés. Du fait de leur volume, ils remplissent de l'espace et parfois, bloquent le passage alors que la benne n'est pas remplie. Il est indispensable d'adopter les bons gestes. Lorsqu'une benne est pleine, celle d'à côté de l'est pas forcément, pensez à vérifier. Dans tous les cas, **ne déposez jamais vos déchets hors benne**. Après un premier avertissement envoyé par courrier, la Mairie envoie des amendes aux contrevenants et ceci, conformément à la Loi sur la gestion des déchets (LGD) L 1 20, Art 43. Durant les trois premières semaines de janvier, 7 amendes de CHF 400.- ont été envoyées.

La commune vend un VW Caddy

Ce véhicule rouge et blanc VW 14 D-Caddy de type pick-up, avec 2 places avant, a d'abord été utilisé par la compagnie des pompiers de Puplinge. En 2019, il avait été repris par la voirie communale qui l'a utilisé jusqu'à l'année dernière. Le VW Caddy ne fonctionne plus en raison d'une pièce difficile à trouver sur le marché (système de refroidissement). La Mairie a décidé de ne pas réparer ce véhicule datant de 1988 et de s'en séparer. Ce VW Caddy est toutefois aux normes et a passé la visite technique en février 2020. Ce mercredi 2 février, il sera mis aux enchères sur le site www.ricardo.ch au prix initial de CHF 3'500.-. Les personnes intéressées par ce véhicule rare sur le marché pourront renchérir en ligne.

Taille des arbres

Ces travaux d'entretien annuels ont lieu actuellement. À cet effet, des places de stationnement sont provisoirement bloquées le temps d'effectuer les tailles nécessaires. Ce sera notamment le cas sur le parking de la rue de Graman à la sortie du village (côté rue des Brolliets) ou encore dans le préau de l'école. Concernant cet emplacement, les tailles auront lieu durant les vacances scolaires de février pour des raisons de sécurité.



CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance
aura lieu le **mercredi**
23.02.2022 à 20h30,
salle communale.

puplinfos

02
2022

Les ÉCHOS du CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 23 février 2022 sera affiché sur le panneau officiel situé dans la cour de la Mairie. Vous pourrez également le trouver sur le site www.puplinge.ch (rubriques *Politique / Conseil municipal / Séances CM - Ordre du jour*) 10 jours environ avant la séance. Pour rappel, les délibérations des précédentes séances, ainsi que les procès-verbaux qui ont déjà été approuvés, peuvent être consultés sur le site.

Subvention pour cours de sport / loisirs

Afin d'encourager la pratique d'activités sportives et de loisirs à Puplinge, la Mairie verse une subvention aux personnes officiellement domiciliées dans la commune et suivant des cours dans ses salles*. Cette subvention correspond à 80% du prix total payé par cours suivi sur une année scolaire, mais au maximum à CHF 50.- par élève / par activité / par année scolaire. Pour bénéficier de cette subvention, vous devez vous rendre en Mairie et présenter la facture du cours suivi à Puplinge sur laquelle doit figurer: votre nom / le libellé du cours suivi / la période concernée / le montant total. La subvention pour l'année scolaire en cours est à demander jusqu'au 23.12.22.

*La subvention n'est pas octroyée pour les cours de *Commune-École* qui bénéficient déjà d'un tarif préférentiel.

Puplinge fête l'artisanat revient en 2022

Le comité d'organisation a annoncé récemment que cet événement aura lieu le week-end du 27-28 août 2022, soit à la fin de la semaine de la rentrée scolaire. Les inscriptions pour tenir un stand dans la catégorie «Artisan» ou «Bouche & Terroir» sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2022 dernier délai. Un formulaire d'inscription est disponible en ligne sur le site internet de l'organisateur: www.puplingeartisanat.ch.

Le Chéquier culture 2022

Pour que les personnes à revenus modestes puissent accéder à l'offre culturelle du canton, la Ville de Genève propose le *Chéquier culture*. Toute personne touchant un subside pour l'assurance maladie (groupe 1, 2, 3 ou 100%), âgée de plus de 21 ans et moins de 65 ans, n'étant pas étudiant-e et résidant officiellement à Puplinge peut obtenir gratuitement le *Chéquier Culture*. Il est composé de 6 chèques de CHF 10.-, à utiliser en guise de paiement aux caisses des institutions et événements partenaires. Pour l'obtenir, merci de présenter en Mairie son attestation de subside et sa pièce d'identité.



Club des Aînés de Puplinge

CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE

Rue de Frémis 12 - 1241 Puplinge

Président

M. Jean-Marie Court
079.583.14.05

Certificat COVID (mesures 17.12.21)

*1 Réservé aux membres vacciné-e-s ou guéri-e-s (2G) et port du masque obligatoire.

*2 Réservé aux membres vacciné-e-s ou guéri-e-s (2G) et port du masque obligatoire (sauf à table).

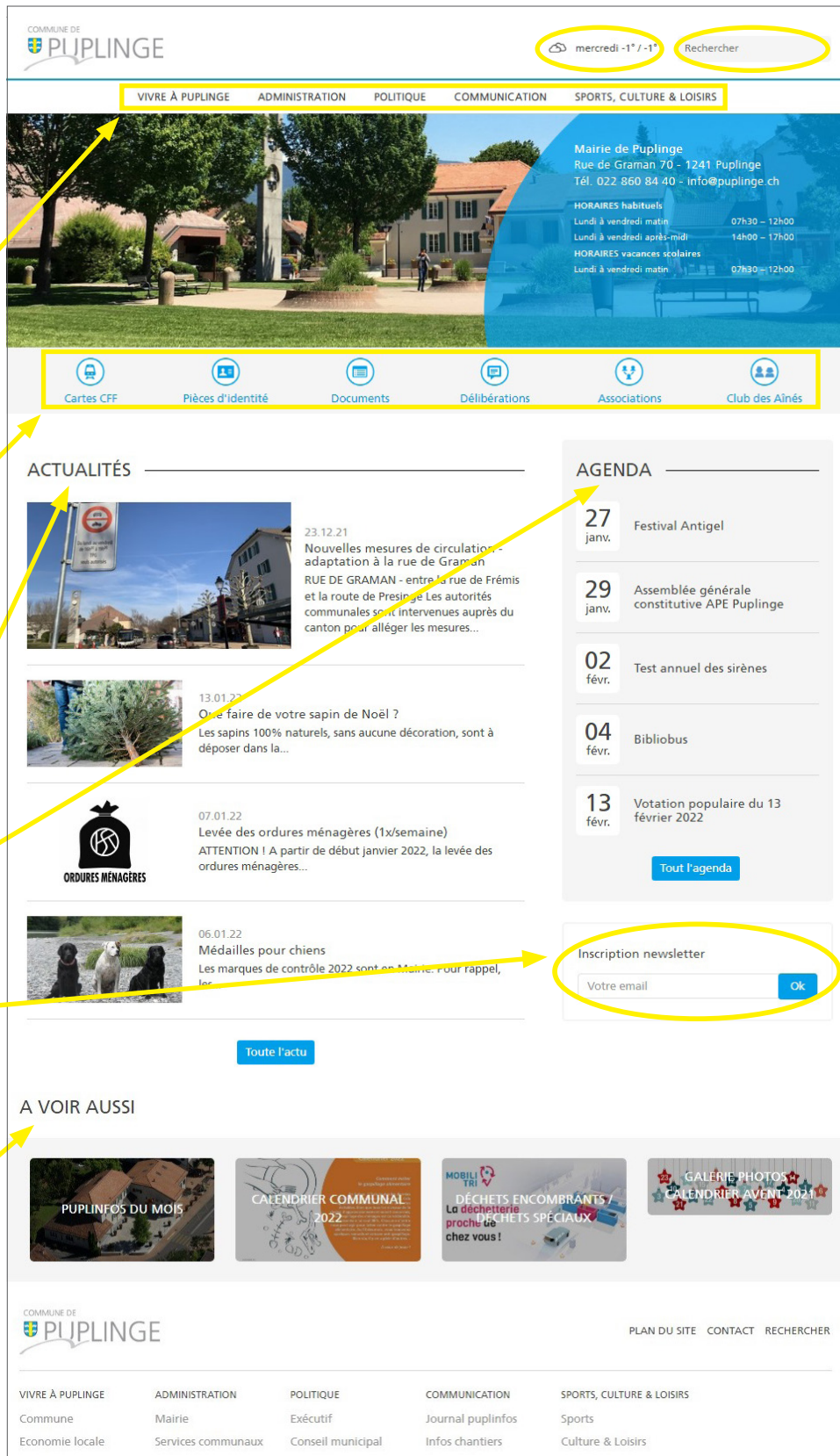
Programme proposé par le Club des Aînés


- **Mardi 01.02.22 à 9h20 - Balade** de Jussy Château à Puplinge par Sionnet et Choulex - rdv arrêt tpg *Puplinge-Frémis*, ligne 32, départ bus à 9h26. Inscription obligatoire: Jean-Marie Court, 079.583.14.05 - j.court@aines-puplinge.ch.
- **Jeudis 03.02, 10.02, 17.02 et 24.02.22 de 14h à 17h - Accueil du jeudi***1 pour les membres souhaitant se rencontrer, jouer, discuter, refaire le monde, se promener, etc. Ces rendez-vous remplacent les activités jeux mensuelles.
- **Jeudi 10.02.22 à 9h - Petit déjeuner***2 (24 personnes maximum) - rdv Frémis 12. Inscription jusqu'au 07.02.22: Claire-Lise Bonzon, 076.490.98.41 - c.bonzon@aines-puplinge.ch.
- **Mardi 15.02.22 à 9h - Dictée***1 (24 personnes maximum) - rdv Frémis 12. Inscription obligatoire: Simone Regamey, regamey.simone@vtx.ch ou Alex Cornu, alex.cornu@bluewin.ch - 026.660.12.82.
- **Vendredi 18.02.22 à 10h - Petite balade pour un café***2 - rdv Frémis 12. Information: Gérard Aubry, 079.379.24.13 - g.aubry@aines-puplinge.ch.
- **Vendredi 25.02.22 à 12h - Déjeuner au restaurant***2 *Le Tilleul* (rte de La-Repentance 86, 1252 Meinier). Inscription avant le 15 du mois: Josette Wuest, 022.349.69.73 - j.wuest@aines-puplinge.ch.

Le site internet de la commune fait peau neuve

Depuis peu, le site **www.puplinge.ch** arbore un nouveau look. Le graphisme a été retravaillé pour gagner en clarté :

- **Nouveau** - une fonction **MÉTÉO** a été ajoutée en haut à droite. Elle indique les prévisions locales du jour et les températures (min/max).
- L'onglet «**RECHERCHER**» situé en haut à droite (*et pour la version mobile, situé dans la navigation*) vous aide à trouver rapidement les informations en entrant un mot-clé.
- **Nouveau** - la **NAVIGATION** a été repensée et propose 5 rubriques facilement identifiables: Vivre à Puplinge / Administration / Politique / Communication / Sports, Culture & Loisirs.
- Modification - les **ACCÈS DIRECTS** (Cartes CFF / Pièces d'identité / Documents / Délibérations / Associations / Club des Aînés) sont désormais disposés horizontalement sur chaque page.
- La rubrique **ACTUALITÉS** de la page d'accueil vous permet d'accéder aux dernières informations communales.
- La rubrique **AGENDA** annonce les événements en cours ou à venir par ordre chronologique.
- **NEWSLETTER** - si vous ne la recevez pas encore, nous vous encourageons à vous inscrire. Vous recevrez ainsi les dernières informations communales. Votre e-mail n'est pas communiqué à des tiers et la désinscription est possible en tout temps.
- **Nouveau** - la rubrique **À VOIR AUSSI**, située en bas de la page d'accueil, met en avant d'autres sujets à consulter.
- **Nouveau** - les **DERNIÈRES ACTUALITÉS**, situées au bas des pages de navigation (*non illustrées ci-contre*), met en avant les 3 dernières actualités publiées.



COMMUNE DE

PUPLINGE

mercredi -1° / -1° Recherche

VIVRE À PUPLINGE ADMINISTRATION POLITIQUE COMMUNICATION SPORTS, CULTURE & LOISIRS

Mairie de Puplinge
 Rue de Graman 70 - 1241 Puplinge
 Tél. 022 860 84 40 - info@puplinge.ch

HORAIRES habituels
 Lundi à vendredi matin 07h30 - 12h00
 Lundi à vendredi après-midi 14h00 - 17h00
 HORAIRES vacances scolaires
 Lundi à vendredi matin 07h30 - 12h00

Cartes CFF Pièces d'identité Documents Délibérations Associations Club des Aînés

ACTUALITÉS

23.12.21
 Nouvelles mesures de circulation - adaptation à la rue de Graman
 RUE DE GRAMAN - entre la rue de Frémis et la route de Presinge Les autorités communales sont intervenues auprès du canton pour alléger les mesures...

13.01.22
 Que faire de votre sapin de Noël ?
 Les sapins 100% naturels, sans aucune décoration, sont à déposer dans la...

07.01.22
 Levée des ordures ménagères (1x/semaine)
 ATTENTION ! A partir de début janvier 2022, la levée des ordures ménagères...

06.01.22
 Médailles pour chiens
 Les marques de contrôle 2022 sont en Mode. Pour rappel, les...

ORDURES MÉNAGÈRES

Médailles pour chiens

AGENDA

27 janv. Festival Antigiel

29 janv. Assemblée générale constitutive APE Puplinge

02 févr. Test annuel des sirènes

04 févr. Bibliobus

13 févr. Votation populaire du 13 février 2022

Tout l'agenda

Inscription newsletter

Votre email Ok

Toute l'actu


A VOIR AUSSI

PUPLINFOS DU MOIS

CALENDRIER COMMUNAL 2022

MOBILITÉ DÉCHETS ENCOMBRANTS La déchetterie proche de vos DÉCHETS SPÉCIAUX chez vous!

GALERIE PHOTO CALENDRIER AVENT 2021

COMMUNE DE

PUPLINGE

PLAN DU SITE CONTACT RECHERCHER

VIVRE À PUPLINGE ADMINISTRATION POLITIQUE COMMUNICATION SPORTS, CULTURE & LOISIRS
 Commune Mairie Exécutif Journal puplinfo Sports
 Economie locale Services communaux Conseil municipal Infos chantiers Culture & Loisirs